



Fiche de poste

Intitulé du poste : Directeur territorial du **système d'information (SI) de territoire** pour le GHT Guyane

Direction de rattachement : Président du COSTRAT

Date de prise de poste : 01/02/2024.

Personne à contacter : chantal.lebot@ch-cayenne.fr (Secrétaire générale du CHC et coordinatrice du GHT de Guyane).

Présentation générale du GHT

Le GHT Guyane a été constitué en 2019, il réunit les établissements suivants :

- Le Centre Hospitalier de Cayenne, établissement support
- Le Centre Hospitalier de Kourou
- Le Centre Hospitalier Ouest Guyanais (CHOG)

Conscients de l'intérêt majeur de la poursuite du développement d'une offre de soins hospitalière territoriale, les trois établissements (incluant les CDPS et les hôpitaux de proximité) ont élaboré une feuille de route qui balise la trajectoire de création du futur CHRU de Guyane. Parmi les différents chantiers de cette feuille de route, deux sont particulièrement structurants :

- L'élaboration du projet médico-soignant partagé et du projet de recherche, impliquant un certain nombre de réorganisations territoriales. Ces projets dressent les priorités de travail pour les équipes.
- Le renforcement de l'intégration du GHT, avec la mise en place de fonctions supports plus intégrées permettant de conduire, dans les 18 mois, les actions indispensables à la création du futur CHRU.

Ces travaux posent les bases d'un établissement unique sur le territoire répondant aux exigences d'un CHRU.

Parmi les priorités d'intégration, le développement de Systèmes d'Information intégré est indispensable à la mise en œuvre d'une bonne partie des projets phares du projet médico-soignant du futur CHRU.

Le Comité Stratégique du GHT Guyane a donc décidé de recruter un directeur territorial du SI jusqu'à la création officielle du CHRU de Guyane. Ce directeur devra être en capacité de travailler avec les organismes partenaires du territoire (en particulier le GCS Guyanis), mais aussi avec les DSI des CHRU de Martinique et de Guadeloupe, contribuant ainsi à une organisation inter-CHU du numérique en santé.

Ce poste implique un travail à l'échelle du territoire guyanais, avec une forte disponibilité reposant sur des déplacements fréquents et réguliers, parfois sur plusieurs jours, sur les 3 établissements du GHT, les Centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), les Hôpitaux de proximité... Des déplacements vers l'hexagone et l'inter région Antilles-Guyane sont également à prévoir.

Ce directeur devra s'appuyer sur des personnes relais au sein de chaque établissement, qui seront identifiées par chaque Directeur d'établissement concerné.



Positionnement dans la structure

Le directeur territorial du système d'information est rattaché au GHT de Guyane. Il centralise et contrôle toute la gestion du système d'information des établissements du GHT. Il coordonne les équipes des différents sites, il propose des objectifs à atteindre et il participe au process d'évaluation.

Lien hiérarchique :

- Président du Comité Stratégique du GHT Guyane
- Chef de projet d'une équipe projet multi site (3 établissements, CDPS et hôpitaux de proximité) avec un référent sur chaque site.

Relations fonctionnelles :

- Chefs d'établissements des Centres Hospitaliers
- Directeurs SI des établissements du GHT
- Membres des équipes de direction
- Communautés médicales des établissements du GHT

Autres liaisons :

- ARS
- GCS Guyanis / Université / CTG
- CHU Martinique, CHU Guadeloupe
- Autres structures CTPS / ESMS / cliniques / laboratoires et cabinets d'imagerie privés

Missions générales, permanentes ou spécifiques

Activité

- Mettre en œuvre les projets critiques du GHT dans la perspective de la création du CHRU en 2025
 - Piloter et organiser du déploiement d'un DPI commun au niveau du GHT.
 - Assurer et maintenir la sécurité SI des établissements (atteinte du score de cyber sécurité 3).
 - Mettre en œuvre PACS et réseau pour l'envoi d'image des hôpitaux de proximité vers les 3 sites, les 3 sites entre eux mais aussi vers les 2 autres CHRU antillais.
 - Mettre en place un dossier patient administratif unique de territoire.
 - Apporter une réponse à la constitution et la consolidation d'un entrepôt de données de santé.
 - Doter le GHT d'une place une plateforme achat mutualisée.
 - Optimiser le processus de facturation.
- Elaborer et faire valider par le COSTRAT du GHT le schéma directeur informatique territorial (SDIT) et identifier les autres projets critiques à conduire d'ici la création du CHRU.
- Garantir la cohérence globale des projets SI éventuels de chaque établissement par rapport aux objectifs du GHT et à la spécificité du territoire.
- Piloter et coordonner les activités SI du GHT.
- Gérer le budget SI du GHT.



Compétences et connaissances requises

- Connaitre la réglementation relative au SI d'un CHRU.
- Connaitre les enjeux médicaux et hospitaliers.
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné.
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs, dans son domaine de compétence (formalisation et évaluation de scénarii).
- Concevoir, rédiger et mettre en forme une communication orale et/ou écrite.
- Conseiller et orienter les choix d'une personne ou d'un groupe, relatifs à son domaine de compétence.
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence.
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs.
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes.
- Piloter et animer les processus d'optimisation des logiciels métiers et les automatiser lorsque c'est possible.
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation.
- Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation.